

Communiqués de presse

Air Canada annonce son intention de se prévaloir de la Subvention salariale d'urgence du Canada dans l'intérêt de ses 36 000 employés au pays

MONTREAL, le 8 avril 2020 /CNW Telbec/ - Le 30 mars dernier, Air Canada annonçait que, dans le cadre de mesures globales de compression des coûts, elle réduisait temporairement ses effectifs au Canada de 50 %, soit quelque 16 500 emplois, à cause de la crise de la COVID-19 et des restrictions de voyage imposées partout dans le monde.

Le 1^{er} avril 2020, le gouvernement fédéral annonçait le programme de Subvention salariale d'urgence du Canada, une aide aux employeurs pour maintenir ou rétablir au registre de paie leurs employés en poste au Canada et atténuer les défis qu'inflige la pandémie de COVID-19. Ce programme couvrira la période comprise entre le 15 mars et le 6 juin 2020. Les détails de la Subvention salariale d'urgence du Canada restent à venir, mais celle-ci vise essentiellement le remboursement des employeurs dont les baisses de revenus dépassent les 30 %, ce qui est le cas d'Air Canada. En raison de la crise, Air Canada a dû réduire brusquement sa capacité de sièges offerts de quelque 85 à 90 %, d'où une perte considérable de revenus. Un rétablissement dans un proche avenir dépend de la levée des restrictions qui s'appliquent aux voyages intérieurs et internationaux et de la reprise du trafic passagers.

Par suite d'une analyse des renseignements publiés à propos de la Subvention salariale d'urgence du Canada ainsi que de discussions menées auprès de représentants du ministère des Finances sur certains points d'interprétation du programme, et sous réserve que le programme prenne force de loi conformément à ce qui a été annoncé, Air Canada a l'intention de se prévaloir de la Subvention salariale d'urgence du Canada dans l'intérêt de ses 36 000 employés au pays. L'intention d'Air Canada de se prévaloir de la subvention a reçu l'appui de tous les syndicats canadiens qui représentent des groupes de ses employés : APAC, CALDA, SCFP, AIMTA et Unifor.

Comme Air Canada (y compris ses filiales Air Canada Rouge et Vacances Air Canada) a subi une diminution de plus de 30 % de ses revenus consolidés, et anticipe que la situation se poursuive pour la durée du programme, elle déposera une demande de subvention, rétroactivement au 15 mars, et maintiendra ou rétablira au registre de paie les employés touchés, pour la durée du programme.

En plus des réductions temporaires d'effectifs, Air Canada a mis en œuvre d'autres mesures, parmi lesquelles :

- Un programme de compression des coûts et de report des dépenses en capital à l'échelle de la Société, visant à dégager au moins 750 millions de dollars pour l'année, une augmentation par rapport à la cible précédente de 500 millions de dollars.
- L'utilisation de lignes de crédit d'environ 1 milliard de dollars pour disposer de liquidités supplémentaires.

- Calin Rovinescu, président et chef de la direction d'Air Canada, et Michael Rousseau, chef de la direction adjoint et chef des Affaires financières, ont convenu de renoncer à la totalité de leur salaire. Les hauts dirigeants renonceront à une proportion de 25 à 50 % de leur salaire, et les membres du Conseil d'administration d'Air Canada ont souscrit à une réduction de 25 %. Le salaire de tous les autres gestionnaires de la Société sera réduit de 10 % pour la totalité du deuxième trimestre.
- Air Canada a suspendu son programme de rachat d'actions au début de mars 2020.

« La Subvention salariale d'urgence du Canada est un programme extrêmement important qui vient en aide aux employés et aux employeurs en cette période de crise. À titre d'un des principaux employeurs canadiens les plus touchés par la COVID-19, nous saluons le leadership du gouvernement du Canada dans l'instauration de ce programme, a déclaré Calin Rovinescu, président et chef de la direction d'Air Canada.

« Bien que notre capacité de sièges offerts et notre exploitation aérienne aient diminué de plus de 90 % du jour au lendemain, nous essayons de garder le maximum d'employés durant cette crise, et cette mesure nous est d'un grand secours. Selon le niveau salarial de chacun, en vertu de la Subvention salariale d'urgence du Canada beaucoup d'employés mis en disponibilité toucheront un montant supérieur à la prestation d'assurance-emploi, en plus de conserver la protection d'assurance maladie complémentaire ainsi que d'autres avantages sociaux, et un lien plus étroit avec notre Société pendant la durée du programme. Une fois la crise passée et la demande en croissance, nous comptons ramener en service actif le plus grand nombre d'employés possible à mesure que nous reprenons une exploitation normale, » a conclu M. Rovinescu.

À propos d'Air Canada

Air Canada est le plus grand transporteur aérien du Canada à offrir des services intérieurs et internationaux. Le transporteur national du Canada compte parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes du monde et il a accueilli plus de 51 millions de clients en 2019. Air Canada est membre cofondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde. Air Canada est le seul transporteur d'envergure internationale offrant une gamme complète de services à détenir la cote quatre étoiles en Amérique du Nord, selon la firme de recherche indépendante britannique Skytrax, qui a également proclamé Air Canada meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord pour 2019. Pour de plus amples renseignements sur Air Canada, consultez aircanada.com/medias, suivez @AirCanada sur [Twitter](https://twitter.com/AirCanada) et joignez-vous à Air Canada sur [Facebook](https://www.facebook.com/aircanada).

Internet : aircanada.com/medias

SOURCE Air Canada

Pour plus de renseignements: media@aircanada.ca

<https://aircanada-fr.mediaroom.com/2020-04-08-Air-Canada-annonce-son-intention-de-se-prevaloir-de-la-Subvention-salariale-durgence-du-Canada-dans-linteret-de-ses-36-000-employes-au-pays>

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



Le seul transporteur exploitant
un réseau international quatre
étoiles en Amérique du Nord